PERSPECTIVES MOC

Bimestriel du MOC Luxembourg

avril - mai 2018

Numéro 104

bpost

PB-PP BELGIE(N) - BELGIQUE

11/698 Numéro d'agréation P501162 Numéro de Dépôt Arlon 1

Houses, Houses, Houses!

En février et mars derniers, dans le cadre de l'Observatoire politique du MOC, le CIEP et les Équipes Populaires ont organisé deux soirées de réflexion sur le thème de l'accès au logement pour les bas revenus. Autour de la table : des échevins, des présidents de CPAS, le responsable des Équipes Populaires, des personnes vivant le mal logement au quotidien et des citoyens préoccupés par cette problématique. Qu'en ressort-il ?

De plus en plus de ménages éprouvent des difficultés à trouver un logement adapté à leurs besoins et à leurs revenus. Au 1er janvier 2017, 39.464 familles wallonnes étaient en attente d'un logement public. Notre province n'est pas épargnée : 1.875 familles luxembourgeoises sont dans la même situation ».

Alors que les inégalités entre les différentes couches de la population vont grandissant, se loger est devenu le premier souci, avant l'emploi, pour bon nombre de personnes. Bénéficier d'un logement adapté, salubre, pouvoir assurer les dépenses d'énergie et un loyer qui n'accapare pas 40% de leurs revenus est un véritable défi pour elles. Faut-il rappeler que pouvoir se loger est la première condition à remplir pour retrouver le chemin vers l'emploi, vers l'insertion, vers une place active dans la société et vers la dignité ?

Face à ces demandes toujours plus nombreuses, les sociétés de logements de service public sont démunies. Elles n'ont pas les moyens nécessaires pour y répondre, pour augmenter leur offre, pour rénover les logements et améliorer leurs performances énergétiques. Depuis 2014, le gouvernement fédéral martèle « Jobs, jobs, jobs ». Nous aimerions aussi entendre « Houses, houses, houses !». Un plan global, coordonné et d'envergure est indispensable.

Les communes sont elles aussi en première ligne. Actuellement, la Région wallonne incite toutes les communes à disposer d'au moins 10% de logements publics (via les sociétés de logement social, les Agences Immobilière Sociales, ou en régie communale). En 2016, seules 39 communes sur 262 dépassaient ce seuil minimum. Il y a les bons élèves, mais il y a aussi les autres ! Le nombre de communes qui disposent de moins de 1% de logements publics est en augmentation, passant de 50 à 56 en 2016.

Pourtant, les communes ont le pouvoir d'agir. Outre le soutien à la promotion des AIS, elles peuvent recourir à la charge d'urbanisme, un mécanisme qui permet d'augmenter le parc de logements publics au sein de leur territoire. Les permis d'urbanisme et d'urbanisation peuvent être subordonnés à l'imposition de d'urbanisme. Il s'agit de mettre à la charge du bénéficiaire d'un permis une partie des coûts que l'exécution du projet est susceptible de causer à la collectivité. Ainsi, les communes notamment exiger du promoteur qu'il cède à la société de logement public locale une partie des habitations du lotissement à prix coûtant. Plusieurs communes de notre province ont déjà eu recours à ce mécanisme. Pourquoi ne pas l'étendre et le systématiser ? Voilà une piste intéressante dans la perspective des prochaines élections. La question du logement est fondamentale. Nous manquerons pas de l'inscrire dans propositions que nous soumettrons aux candidats aux élections communales et régionales.

Jean-Nicolas Burnotte

¹Voir l'analyse du Centre d'études Habitat durable : *Les ménages candidats à un logement public en Wallonie au 1^{er} janvier 2017* (2017). Le document est disponible *sur* www.cehd.be/media/1120/rapport-cehd-candidatures-final-corrig%C3%A9-17-11-2017.pdf.

P. 1

Éditorial

P. 2-3

En bref dans nos organisations

P. 4-5

Faisons connaissance avec... Renaud Duterme

P. 6-7-8

Dossier:

Un plaidoyer pour l'école maternelle

EN BREF DANS NOS ORGANISATIONS

ÉLECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES DE 2018 : CAMPAGNE ET ANIMATIONS POLITIQUES

La commune, niveau politique le plus proche des citoyennes et des citoyens, est incontestablement un lieu privilégié pour construire une citoyenneté politique et active. Pour que chacun puisse faire vivre la démocratie locale en participant aux débats qui s'organiseront dans le cadre des élections communales et provinciales d'octobre 2018, le Ciep Luxembourg met à disposition du public deux outils : des fiches thématiques et une animation politique gratuite.

« POUR DÉCODER LES ENJEUX COMMUNAUX »

« COMM'UNE DÉMOCRATIE »



Ces fiches thématiques, intitulées « Pour décoder les enjeux communaux », ont pour objectif de donner un aperçu général de 11 thématiques : citoyenneté et démocratie locale, aménagement du territoire communal, culture, enseignement, politique internationale et coopération au développement, logement, interculturalité et accueil des demandeurs d'asile, mobilité, politique sociale, énergie et sécurité. Elles mettent en lumière les enjeux communaux dans ces domaines, ainsi que des pistes de revendications. Elles sont disponibles pour les citoyens qui partagent les préoccupations du Ciep et qui souhaitent s'en faire les porte-parole et les mettre en débat à l'aide de questions d'interpellation à destination des autorités locales.

Les fiches sont disponibles sur

http://ciep.be/Campagnes-de-l-annee/Outils-de-la-campagne-2018 ou sur demande auprès de Jean-François Rasschaert

∅ 063/21 87 28 ⋈ jf.rasschaert@mocluxembourg.be





Le CIEP Luxembourg propose également une animation politique gratuite et modulable à destination de groupes d'adultes (CPAS, CISP, EFT, maisons des jeunes, groupes de citoyens...). Cette animation aborde la réalité communale sous différents angles :

- Sa place au sein du système fédéral belge
- · Les institutions qui la composent
- Ses compétences
- Les personnes qui la font vivre
- Deux de ses services : la police et le CPAS
- La participation des citoyens et la démocratie locale
- L'organisation des élections communales

Des approfondissements peuvent être prévus sur

- la démocratie locale et la participation citoyenne
- les enjeux des élections provinciales

Infos et réservations : Philippe Jungers

Ø 063/21 87 33 ⊠ p.jungers@mocluxembourg.be

« DÎNER EN FAMILLE » UN JEU CONTRE LES PRÉJUGÉS ET LES STÉRÉOTYPES RACISTES

Qui n'a jamais rêvé de répondre du tac-au-tac à son tonton ou son cousin politiquement incorrect ? Qui n'a jamais souhaité quitter la table d'un repas avant d'imploser ? Parmi les sujets à éviter lors des dîners en famille, il y en a un à qui on mène particulièrement la vie dure ces dernières années : la migration.



L'afflux de réfugiés fuyant leur pays alimente toutes les peurs et les idées reçues, les propos haineux et racistes.



À travers le jeu de société « Dîner en famille », le Crilux (Centre régional d'intégration de la province de Luxembourg) vise la déconstruction et la critique des préjugés et stéréotypes à caractère raciste. Avec des questions à la fois ludiques et théoriques, des défis collectifs... Ce jeu permet aux joueurs de prendre du recul face aux idées reçues, de prendre conscience des enjeux de la migration et de l'interculturalité.

Vous souhaitez découvrir cet outil d'animation ? Rendez-vous le 25 avril 2018 (10h00 - 12h00) à la Maison de la Culture de Marche-en-Famenne.

Inscription souhaitée : ⊠ inscription@crilux.be www.crilux.be (m'inscrire à une formation)

VOYAGE DÉCOUVERTES — LES 18 ET 19 MAI 2018



« Là où le changement a lieu »

Partir à la découverte d'endroits « où le changement a lieu », c'est ce que le Ciep propose aux citoyens et aux militants politiques de la province de Luxembourg. Ce voyage de deux jours est organisé en vue des élections d'octobre prochain dans le

cadre d'une campagne de sensibilisation-réflexion sur l'importance de l'agir local pour le changement global.

VENDREDI 18 MAI

Loos-en-Gohelle

Découverte d'une ancienne ville minière du Pas-de-Calais qui, sous l'impulsion de son maire, a fait le pari de la transition énergétique, économique et écologique. Une ville pilote du développement durable et social, au modèle inclusif : les citoyens participent activement au changement.

INSCRIPTIONS (au plus tard pour le 16 avril)

Thérèse Willot

☑ t.willot@mocluxembourg.be

② 063/21.87.38

Transition énergétique, alimentation durable et locale, économie alternative, formation et éducation, cohésion sociale, participation citoyenne et démocratie locale... sont autant de leviers pour enclencher un changement global. Ce sont des chemins suivis par la ville de Loos-en-Gohelle, par les « Territoires Zéro Chômeur de longue durée » de Lille, la Brasserie de la Lesse et « Rochefort en transition », notamment.

Ces initiatives pourront peut-être inspirer certaines de nos localités!

SAMEDI 19 MAI

Lille-Rochefort

- Rencontre avec des représentants du projet « Territoires Zéro Chômeur » de Lille
- Visite de la « Brasserie de la Lesse », coopérative à finalité sociale
- Rencontre avec des citoyens investis dans les initiatives de « Rochefort en transition »

PRIX DU SÉJOUR 100 euros / personne

Ce prix comprend les trajets en car, les visites guidées et les entrées, les repas du vendredi et du samedi midi, une nuitée à l'hôtel Ibis Styles Lille Centre Gare Beffroi *** avec petit déjeuner.

SEMAINE SOCIALE DU MOC — CHARLEROI, LES 12 ET 13 AVRIL 2018

La démocratie se veut un mode de décision s'accordant avec le point de vue d'une majorité dans le respect des minorités. Chez nous, cela s'incarne par l'élection d'un collectif de politiques représentatifs en dialogue avec la société civile organisée. Aujourd'hui, le désenchantement est là : nombreux sont les citoyens qui se mettent en



retrait ; la complexité du monde ouvre l'espace de la décision à des technocrates non élus ; en contrepoint, les populismes font dans le simplisme et la démagogie ; l'interaction avec la société civile organisée est grippée. Toutes ces pathologies sont traversées par une même grande question : à quelles conditions les décisions de biens publics peuvent-elles être tout à la fois efficaces et légitimes ?

JEUDI 12 AVRIL 2018

- Démocratie et pouvoir d'agir en démocratie. Présentation des travaux
 Pierre Georis, Secrétaire général du MOC
- (In)capacités citoyennes
 Jean De Munck, CRIDIS, UCL
- Le décideur, l'expert et le citoyen Baptiste Campion, IHECS
- Les réseaux sociaux dans le jeu démocratique
 - Périne Brotcorne, Chaire Travail-Université
- Les complotismes complotent-ils contre la démocratie ?

Edgar Szoc, BePax

VENDREDI 13 AVRIL 2018

- La démocratie face aux populismes
 Ugo Palheta, Université de Lille-3
- Démocratie représentative et participative
 - John Pitseys, CRISP
- Le rôle des mouvements extrainstitutionnels dans la démocratie,
 Stéphanie Demblon, Agir pour la paix
- Le commun, nouvel horizon pour revivifier la démocratie et les mouvements sociaux, Christian Laval, Université Paris Ouest Nanterre
- Conclusions
 Christian Kunsch, président du MOC

De 10h à 16h30 dans les locaux du CEME, 147, rue des Français à Charleroi.

INFOS / INSCRIPTIONS

http://moc-site.be/index.php?
option=com_rsform&formId=5

☑ maria.vasquez@moc.be

② 02/246 38 51 ou 02/246 38 01

PAF

(participation aux journées, repas, cafés, eau, actes écrits):

- Deux journées : 90 €Une journée : 50 €
- Demandeur/euse d'emploi ou étudiant/e
 15 €/journée

FAISONS CONNAISSANCE AVEC ...

RENAUD DUTERME

QUEL EST VOTRE PARCOURS JUSQU'À AUJOURD'HUI, EN QUELQUES MOTS ?

Dès l'âge de 16 ans, j'ai eu besoin de comprendre le monde, surtout l'origine des inégalités qui le caractérisent. Le choix de mes études était un moyen de continuer et d'approfondir cette réflexion. J'ai d'abord réalisé un bachelier en Sciences politiques, avant de changer d'orientation, car je trouvais ces études un peu trop centrées sur l'institutionnel. Ce n'était pas trop mon truc ! J'ai

donc opté pour un master en Sciences du développement, ce qui m'a permis de rejoindre mes intérêts : les relations Nord-Sud, les processus de développement, de mondialisation, les inégalités économiques...

Dans le cadre de ce master, je devais faire un stage. La plupart des étudiants souhaitaient partir à l'étranger, dans le domaine de la coopération. Personnellement, j'ai toujours considéré que notre contribution au « développement » du Tiers-Monde passait avant tout par nos régions. J'ai donc réalisé mon stage au CADTM (Comité pour l'Abolition des dettes illégitimes). C'était la seule organisation qui était en accord avec mes principes. Le CADTM considère que, sans annuler la dette illégitime d'un pays, on ne peut impulser aucun « développement » autonome. Dans le cadre de ce stage, j'ai donné quelques formations et conférences, ce qui m'a particulièrement plu. Et de fil en aiguille, je me suis retrouvé à enseigner la géographie et l'histoire.

DANS QUELLES CIRCONSTANCES ÊTES—VOUS DEVENU FORMATEUR SOCRATE AU CIEP LUXEMBOURG ? QUEL FNRICHISSEMENT Y TROUVEZ—VOUS ?

J'ai toujours été proche des mouvements populaires et sociaux, notamment du Ciep. Il y a quelques années, j'ai moi-même suivi la formation Socrate. Mon attrait pour cette formation était (encore une fois!) l'envie de mieux comprendre le monde grâce à une lecture transdisciplinaire... J'y ai beaucoup appris, notamment en droit et en philosophie. Le caractère interdisciplinaire qui manque parfois aux formations universitaires est très enrichissant. On peut saisir à quel point tout est lié, tout est dans tout. Deux ans plus tard, les animateurs du Ciep m'ont proposé de donner le cours d'histoire

dans le cadre de cette formation. Être formateur est

une de mes manières d'être militant, en permettant à



Formateur Socrate



un maximum de personnes de mieux comprendre le fonctionnement de notre société, ses enjeux et ses conséquences, les rapports de domination et de classes... Je suis convaincu que la compréhension de ces mécanismes peut modifier la situation. Malheureusement, on ne peut pas compter sur les médias pour faire ce travail. J'ai donc toujours été convaincu du rôle que doit jouer l'éducation populaire, c'est-à-dire les formes d'éducation en dehors des circuits conventionnels.

En tant que formateur Socrate, je dispose d'une grande liberté pour le contenu des cours, pour autant que je suive le fil rouge, bien évidemment. Cette formation propose une vision du monde, sans suivre une idéologie en particulier. J'ai donc l'opportunité d'exploiter la matière afin de permettre une pensée critique et des prises de conscience. J'y trouve vraiment mon compte... dans mes interventions et au contact des participants.

QU'EST-CE QUE LE CADTM?

Il s'agit d'un réseau international présent dans plus de 30 pays. Ce réseau est basé à Liège et milite pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde. Après mon stage, je suis resté membre actif de l'association. Mes contributions se traduisent particulièrement par la rédaction d'articles, la tenue de conférences... et par l'écriture et la publication de livres.

L'écriture est arrivée par hasard. Mon mémoire portait sur le rôle qu'ont joué les institutions étrangères (Banque Mondiale, FMI...) et leurs ingérences dans le génocide au Rwanda. Au terme de ce mémoire, j'étais frustré de ne pas pouvoir lui donner suite. Le CADTM en a tiré un livre. J'ai ensuite eu l'occasion de travailler sur la dette écologique, qui est un argumentaire pour l'annulation de la dette. Cela a donné lieu à un nouveau livre, écrit avec Eric de Ruest.

VOTRE DERNIER LIVRE « DE QUOI L'EFFONDREMENT EST— IL LE NOM. LA FRAGMENTATION DU MONDE » EST PARU EN 2016. DE QUOI TRAITE—T—IL EXACTEMENT ?

Comme beaucoup, je suis interpellé par la façon dont fonctionnent nos sociétés, et notamment par le nombre de crises qui se succèdent et ne se résolvent pas. Les inégalités et l'accaparement des richesses par une minorité sont la cause

des impasses climatiques, économiques, politiques lesquelles dans société se trouve aujourd'hui. Cette situation ne peut que donner lieu à basculement société. Contrairement à l'idée reçue, il ne s'agit évènement pas d'un unique, mais bien d'un processus qui peut prendre plusieurs centaines d'années (ex : 200 à 300 ans chez les

Romains) sans retour en arrière possible. Mon propos est de dire que si effondrement il y a, il est déjà en cours. Il se traduit notamment par l'exclusion d'un nombre croissant de personnes des services de base que devrait théoriquement nous apporter une « civilisation » : accès à l'eau, habillement, énergie, mobilité, sécurité...

Malheureusement, les catastrophes et les crises actuelles ne changent pas le système. Elles ont même tendance à le renforcer. Les classes dominantes profitent de ces catastrophes et du désarroi des populations pour faire passer des mesures néo-libérales impopulaires qui accentuent encore les inégalités et finissent par réserver l'accès à de nombreux services de base à celles et ceux qui en ont les moyens. Les mesures qui « réforment » (démantèlent) la sécurité sociale en sont un bon exemple. Nous vivons dans un monde de plus en plus

fragmenté entre une petite classe qui a des facilités dans tous les domaines (éducation, santé, tourisme, alimentation, etc.) et le reste qui doit vivre de la débrouille. La classe moyenne, qui navigue encore entre les deux, est en passe d'être « déclassée » dans nombreux endroits cherche à tout prix à recréer un monde qui disparaît, quitte à opter pour des replis identitaires. Une

bonne partie de l'électorat de Donald Trump est à chercher chez ces personnes, abandonnées de tous et devenues « inutiles » dans un capitalisme globalisé. Face à ce constat, la seule réponse possible pour que les turbulences à venir débouchent sur autre chose que sur de la barbarie doit être une

convergence des luttes autour de combats fédérateurs et visant les intérêts de la minorité responsable de la situation. Je pense au renforcement des services publics, à une réforme cohérente fiscalité, l'annulation des dettes illégitimes, une redistribution des richesses, partage du temps de travail, à la lutte contre la marchandisation de

« RENAUD DUTERME REMET LE PRIX... »

• DU LIVRE INSPIRANT À :

« Les nouveaux maîtres du monde » de Jean Ziegler

Un prof de secondaire nous a imposé cette lecture quand j'étais en rhéto. Ce livre a véritablement transformé ma façon de voir le monde et est à l'origine de mon engagement militant. Il n'a malheureusement pas perdu sa pertinence.

DE LA PERSONNALITÉ ENTHOUSIASMANTE À :

Mike Davis, sociologue-géographe américain

Ancien ouvrier des abattoirs et camionneur de Californie, il a écrit un livre culte sur l'histoire sociale de Los Angeles. Il a ensuite débuté des études et enseigne désormais à l'Université de Californie. Il analyse notamment la structure des villes afin de déterminer dans quelle mesure elle façonne les identités et les classes sociales.

Ce qui est singulier avec cet auteur est qu'il est toujours resté en contact avec la réalité sociale de la population et qu'il met clairement ses livres au service des luttes actuelles.



La capitulation du gouvernement grec envers les créanciers

C'est difficile à comprendre car il avait le soutien de la population grecque pour s'opposer au système. Cette trahison en a démotivé beaucoup et a entraîné un certain défaitisme chez de nombreuses personnes. Mais ce qu'il montre, c'est que même un gouvernement progressiste ne pourra être une solution à lui seul sans d'importantes mobilisations populaires vigilantes.

Interview: Thérèse Willot

la nature...



UN PLAIDOYER POUR L'ÉCOLE MATERNELLE

La Commission Enseignement du MOC Luxembourg, composée de citoyens soucieux d'aborder des questions relatives à l'enseignement, s'est intéressée de près à l'école maternelle. Le groupe a cheminé, aidé par des professionnel(le)s de terrain et par la tenue d'une journée d'étude intitulée « L'école maternelle au coeur du débat », organisée le 18 mars 2017 à Bastogne. Cette journée s'articulait autour de deux moments forts : les ateliers thématiques ont donné la parole aux enseignant(e)s, aux directions, aux membres du personnel d'encadrement... ; la table ronde politique a permis au public de débattre avec les représentants des quatre partis traditionnels. Ce travail d'éducation permanente a donné naissance au Plaidoyer pour l'école maternelle.



I. ASSURER À TOUS LES ENFANTS ET À TOUTES LES FAMILLES DES CONDITIONS D'ACCÈS ET SURTOUT D'ACCROCHAGE SCOLAIRE RÉUSSI

L'école maternelle est un univers étranger pour de nombreux enfants, en particulier ceux d'ici et d'ailleurs qui vivent toutes sortes de difficultés économiques, sociales et culturelles. Leur entrée à l'école est synonyme d'une véritable acculturation : la langue, la culture, les modes d'apprentissage et le positionnement social de l'école diffèrent totalement de celui de la famille et de la communauté. Ils ne comprennent pas toujours ce que l'école leur veut. L'accrochage scolaire est donc d'une importance capitale pour tous les enfants. Pour plus de 95 % d'entre eux, c'est l'école maternelle qui est appelée à remplir cette mission décisive.

Ce plaidoyer met en avant une série de revendications destinées à faire de l'école maternelle une école de qualité pour tous.

Face à ces enjeux, le Pacte pour un enseignement d'excellence prévoit une stratégie intégrée de l'investissement dans la qualité de l'enseignement maternel qui repose sur trois axes (référentiel – qualité de l'accueil et de l'enseignement maternel – détection des difficultés d'apprentissage). Il prévoit également des ressources supplémentaires pour assurer un meilleur encadrement des élèves (50 millions d'euros soit 1100 membres du personnel supplémentaires). Plus ou moins 400 engagements supplémentaires ont été réalisés dès la rentrée 2017.

Le MOC Luxembourg ne peut que se réjouir de ces avancées. Il attire toutefois l'attention sur le fait que le monde politique, toutes tendances confondues, doit soutenir cet investissement dans le futur. Son Plaidoyer pour l'école maternelle met en avant une série de revendications destinées à faire de l'école maternelle une école de qualité pour tous.

2. LES RELATIONS ÉCOLE MATERNELLE—PARENTS, AU CŒUR DU DÉFI

Au vu de l'importance d'un accrochage scolaire réussi dès l'école maternelle pour la suite du parcours de l'enfant, il nous paraît primordial que la rencontre et le dialogue entre les enseignants et les parents puissent avoir lieu dans les meilleures conditions possibles. Trois grandes orientations permettent de renforcer ces relations :

• La formation initiale et continuée pour les enseignants

La deuxième version de l'avant-projet de décret du Ministre de l'Enseignement supérieur qui la réforme prend davantage en compte la dimension relationnelle qui lie les enseignants à leurs élèves, en ce compris leur entourage familial. Cette réforme vise à développer les capacités relationnelles des futurs enseignants et à mettre en exergue les discriminations multiples afin qu'ils puissent les prendre en considération et assurer un enseignement dépourvu d'inégalités et de stéréotypes de genre. Le MOC Luxembourg appuie cette initiative qui va dans le sens de ce qu'il préconise pour les relations de l'école aux familles : déconstruire la représentation des familles défavorisées, mais aussi des enfants à haut potentiel, des enfants dys-... Il ajoute que les stages doivent mettre les étudiants en relations régulières avec les parents, personnes ressources de premier plan dont il s'agit de reconnaître les compétences. Ils doivent être plus nombreux, notamment pour multiplier ces contacts dans divers contextes.

· L'éducation permanente pour les parents

Il s'agit de fournir aux parents des outils pour leur permettre de mieux comprendre la culture de l'école, de devenir de véritables acteurs de changements. Les moyens d'organismes comme l'ONE, Lire et Écrire, AMO, écoles de devoirs, maisons de quartiers, les associations de parents (UFAPEC, FAPEO,...) doivent être renforcés pour susciter le développement de projets en collaboration avec les écoles.

Des dispositifs créatifs

Ils doivent être inventés et systématisés pour assurer l'accueil des enfants et de leurs parents au quotidien, en ce compris ceux touchés par l'extrême pauvreté. Ils doivent permettre la création de liens autour de l'enfant : les enseignants peuvent découvrir les acquis de l'enfant au sein de sa famille, à la crèche... Les parents peuvent découvrir ce que réalise l'enfant en classe.



La question de l'extrême pauvreté de certaines familles, souvent taboue, et des relations avec ces familles doit être prise en compte sans stigmatiser. Il s'agit de réfléchir à la manière de réagir. Nous souhaitons la concrétisation de la gratuité des repas scolaires proposée par le groupe de travail sur la gratuité, mais malheureusement non retenue dans l'avis n° 3 du groupe central du Pacte pour un enseignement d'excellence. Il est impératif que cette mesure soit généralisée au matériel, aux aides diverses...

3. LES CONDITIONS POUR UNE ÉCOLE MATERNELLE DE QUALITÉ POUR TOUS

• Un personnel valorisé et reconnu

Une école maternelle de qualité passe par un personnel d'encadrement, enseignant(e)s, mais aussi puériculteurs(trices), psychomotricien(ne)s, personnel en charge des temps non-scolaires..., motivé et reconnu dans son travail et ses spécificités.

Ce personnel doit être pluridisciplinaire et jouir de formations et de conditions de travail optimales.

La revalorisation de ces métiers est indispensable auprès du public qui a encore trop souvent tendance à considérer l'école maternelle comme une garderie; auprès des directions souvent issues de l'école primaire; auprès des pouvoirs organisateurs; au sein des formations initiales qu'il faut décloisonner. Des ponts sont à créer entre le maternel et le primaire, dans les formations initiales puis à l'école. Le travail collaboratif et le dispositif 5/8, le travail par projets et par ateliers associant enfants du maternel et du

primaire, la mise en place de temps d'échanges entre les enseignants... sont autant de pistes à suivre pour valoriser le métier d'enseignant(e) maternel(le), mais aussi pour favoriser le passage des enfants du maternel vers le primaire. Enfin, vu l'allongement des journées des enfants à l'école, le rôle du personnel d'encadrement qui les prend en charge avant et après les classes est de plus en plus important. Cela peut avoir des conséquences sur les temps d'apprentissages. Ce personnel doit être pluridisciplinaire et jouir de formations et de conditions de travail optimales. Il doit être réellement intégré au projet pédagogique et pouvoir dialoguer avec les enseignants et les parents.

LES ÉCOLES MATERNELLES EN PROVINCE DE LUXEMBOURG

56,5 % des établissements scolaires de la province qui organisent l'enseignement maternel, dépendent d'un pouvoir organisateur communal, 28 % d'un pouvoir organisateur libre et 15,5 % de la Communauté française (15,5 %). 152 villages ne disposent que d'une seule école qui organise l'enseignement maternel, le plus souvent dépendant d'un pouvoir organisateur communal. 28 autres localités plus importantes disposent de deux écoles maternelles, l'une libre, l'autre communale ou officielle (ex. Libin, Martelange, Neufchâteau, Sibret...), 7 autres disposent de plus de deux écoles maternelles (Arlon, Bastogne, Bertrix, Habay-la-Neuve, Hotton, Marche-en-Famenne, Vielsalm). Les écoles maternelles dans notre province sont donc très souvent rurales, parfois à classe unique, dépendant le plus souvent des communes. Celles-ci constituent un levier important pour faire de l'école maternelle une école de qualité pour tous, en agissant notamment sur la gratuité des repas et du matériel, sur le personnel d'encadrement (psychomotricien(ne)s, puéricultrices, personnel se chargeant des temps non scolaires...), sur l'espace alloué aux petits, sur la mobilité.

• Un personnel remplacé systématiquement

La situation actuelle des enseignants remplaçants n'est pas idéale et pour certaines écoles, il n'est pas toujours facile de bénéficier d'un substitut en temps et en heure. La création de pools de remplaçants volontaires, disponibles rapidement et payés pour assurer les périodes d'indisponibilité d'un enseignant serait une solution efficace. Il serait constitué de jeunes enseignants qui viennent tout juste de terminer leurs études et qui pallieraient les absences le plus tôt possible. Les heures ainsi prestées compteraient pour le calcul de leur ancienneté. Les écoles pourraient s'adresser à ce pool lorsqu'il y a une nécessité de remplacement. Cela serait aussi un moyen de ne pas perdre les jeunes enseignants qui se dirigent parfois vers d'autres secteurs d'emploi, faute de postes durables dans une école.

La formation initiale et continuée des enseignants

L'avant-projet de décret du Ministre Marcourt prévoit de porter la formation initiale à 4 ans. Elle doit donner l'occasion aux futur(e)s enseignant(e)s, à travers des stages supplémentaires, de rencontrer des publics d'enfants et de parents les plus variés possibles (enseignement spécialisé, écoles à encadrement différencié, écoles de devoirs, ONE...). Les enseignants en fin de carrière, et donc expérimentés, sont une aide précieuse pour l'encadrement de ces stages supplémentaires ou pour faire du tutorat d'enseignant débutant. Il est également impératif de préparer les futurs enseignants à gérer les relations toujours plus complexes et délicates avec les familles.

Le fonctionnement des classes

Le MOC Luxembourg se réjouit que l'obligation de fréquentation minimale soit portée à 5 ans, pour autant qu'il n'y ait pas de primarisation de l'école maternelle.

Nous souhaitons la fixation d'un nombre maximum de 15 élèves par classe et par enseignant

La spécificité du travail des enseignant(e)s maternel(le)s avec des enfants de 2,5 ans à 5 voire 6 ans doit être davantage prise



en compte dans le fonctionnement des classes. Nous souhaitons la fixation d'un nombre maximum de 15 élèves par classe et par enseignant, l'augmentation sans délais de l'encadrement par un (e) enseignant(e) supplémentaire et par un(e) puériculteur(trice) dès que ce nombre est atteint, la seconde remplacée en cas de maladie sans devoir réintroduire la demande. Le comptage des élèves devrait se faire à n'importe quel moment de l'année, dès que le nombre de 15 élèves est atteint. En d'autres termes, il s'agit d'augmenter le cadre en tenant compte du nombre d'inscrits et des entrées successives des enfants. Enfin, chaque classe doit bénéficier de deux heures statutaires de psychomotricité par semaine.

· L'accueil des tout-petits

Tout doit être mis en oeuvre pour que cet accueil se passe au mieux et en douceur. Les classes passerelles sont une piste à envisager : elles permettent aux tout-petits de découvrir l'école progressivement, en présence des enseignant(e)s, des accueillant(e)s et des parents.

Résister à la primarisation tout en laissant la pllace aux pré-requis et à la créativité

Notre refus catégorique de la primarisation ne signifie pas que les apprentissages (temps, espace, classification, quantité...) sont absents de l'école maternelle.

Il faut trouver un juste équilibre entre ces apprentissages et le savoir-être, l'autonomie, la créativité des enfants et des enseignants

Le référentiel annoncé par le Pacte pour un enseignement d'excellence se doit de trouver un juste équilibre entre ces apprentissages et le savoir-être, l'autonomie, la créativité des enfants et des enseignants et d'assurer une continuité entre les niveaux d'enseignement. La psychomotricité, les jeux, y compris de langage, la découverte des livres et de l'image, l'écoute de contes, le développement artistique, la musique, le lien à la nature, les manipulations, les situations de recherche, les découvertes... sont autant d'approches à privilégier.

Pour le MOC Luxembourg, ce n'est qu'avec une approche globale et ambitieuse de toutes les dimensions de l'enseignement maternel que les différentes réformes en cours porteront pleinement leurs effets. C'est à l'accroche de la scolarité et donc du futur tronc commun que se joue la refonte de notre enseignement en vue d'une réelle excellence.

Le document complet est disponible sur www.mocluxembourg.be/publications ou sur demande auprès de Isabelle Paquay

© 063/21 87 38

 \boxtimes i.paquay@mocluxembourg.be